



ADBEN INFOS

ADBEN AIX-MARSEILLE Association des Enseignants Documentalistes de l'Éducation Nationale

Juin 2009

Décidément, notre page d'information associative fait peau neuve ! Après le changement de support, nous avons décidé de modifier le nom pour éviter la confusion avec les publications émanant du rectorat. Le « Courrier académique » devient donc « ADBEN Infos », avec un « -s » puisqu'il y a toujours bien des dossiers en cours.

Petit retour sur la Journée qui nous a réunis le 5 décembre sur le thème de l'autonomie. Nous avons été moins nombreux : en espérant que cela soit dû aux aléas soulevés par une journée d'absence et non au manque d'intérêt pour la problématique proposée. Les discussions de couloirs et les débats au sein du bureau académique sur les interventions ont révélé des avis partagés : une majorité satisfaite, voire enthousiaste, et une minorité sceptique... Je souligne tout l'intérêt que je vois à ces controverses : c'est le signe d'une association vivante, où chacun apporte et vient chercher des idées. Les pistes de réflexions sont proposées, discutées mais nous permettent, au final, de montrer un front commun pour avancer et nous faire entendre.

Nous sommes maintenant au mois de mai... Il est trop tard pour vous souhaiter une bonne année 2009 (encore que ?), donc, parlons de l'actualité !

Nous travaillons localement avec le conseil régional et certains conseils généraux sur une mise à jour des cahiers des charges des constructions et restructurations des CDI dont ils ont la charge. Nous tâchons nationalement de diffuser au plus grand nombre la lettre adressée à nos élus de l'Assemblée et du Sénat portant sur cette aberration persistante du non accès des professeurs documentalistes aux HSE*. De cela découle que nous maintenons la pression à propos du paiement des heures d'Accompagnement Educatif au même barème que nos collègues certifiés. Est en cours également un important travail de réflexion sur les savoirs info-documentaires pour tenter de se positionner par rapport aux réformes et changements de programmes...

Je vous le disais, bien des actions sont menées et bien d'autres le seront**. Alors adhérez, ré-adhérez, discutons et soyons nombreux !

Gwénaëlle Evano

* Pour télécharger la lettre aux députés et sénateurs :

<http://www.fadben.asso.fr/spip.php?article45>

** Pour retrouver l'intégrale des orientations associatives 2009 :

<http://www.fadben.asso.fr/spip.php?article63>

Contact FADBEN

Académique

Présidente

Gwénaëlle EVANO

Collège Gérard Philipe

75 Rue Pablo Picasso

84000 Avignon

Tél. : 04 90 81 00 65

Mél : fadben.aixmarseille@free.fr

National

Présidente

Francoise ALBERTINI

Bureau national

25, rue Claude Tillier

75012 Paris

Mél : fadben@wanadoo.fr

<http://www.fadben.asso.fr/>

BUREAU ACADEMIQUE 2009

Véronique AUGÉ

Collège les Hauts de l'Arc
Trets

Evelyne MONTEL

Collège Jean Malrieu
Marseille

Nicole CARDONA
*Communication
électronique*

Collège de Plan de Cuques
Plan de Cuques

Véronique RIPOLL

LP Jean Moulin
Port-de-Bouc

Clotilde CHAUVIN

CRDP
Marseille

Elisabeth THIBAUDIN
Relais 84

Collège Paul Giéra
Avignon

Stéphane COUPE
Trésorière

LP Léonard de Vinci
Marseille

Claude-Hélène THIERRY
Relais 04

Collège Pierre Girardot
Sainte Tulle

Gwénaëlle EVANO
Présidente

Collège Gérard Philipe
Avignon

Caroline MAURIN

Lycée Jean Cocteau
Miramas

France Prévost-Vernotte
Membre d'honneur



Apprendre l'autonomie

Conférence d'André GIORDAN

de notre envoyé spécial Cyril BLANC

Le 5 décembre dernier, l'ADBN d'Aix-Marseille organisait sa journée annuelle, cette fois encore au CREPS d'Aix-en-Provence. L'occasion d'un état des lieux académique et national lors de la traditionnelle rencontre associative, mais aussi d'une réflexion collective stimulante, grâce aux conférences et tables rondes qui se sont déroulées jusque dans l'après-midi.

Cette année le thème à l'honneur était celui de l'**autonomie dans les apprentissages** et l'intervenant de la matinée une figure des Sciences de l'éducation: **André Giordan**, professeur à l'Université de Genève et directeur du Laboratoire de didactique et d'épistémologie des sciences (LDES).

Être autonome dans ses apprentissages ne se décrète pas, mais s'apprend, dans une démarche complexe qui demande du temps et des tâtonnements: voilà la thèse développée par A. Giordan tout au long d'une conférence passionnante.

Le terme d' « autonomie » a fait florès bien au-delà du monde de l'éducation: y a-t-il quelque chose de commun entre l'autonomie revendiquée par les Tibétains, l'autonomie de l'EPL et l'autonomie de l'élève face à l'information chère à notre profession?

Rien qu'en matière de pédagogie et d'éducation, le terme n'est pas univoque: certains en font une condition initiale des apprentissages (par exemple Paolo Freire), d'autres une finalité de l'enseignement (tel Philippe Meirieu). Définir l'autonomie mérite qu'on s'y penche... d'autant plus si l'on garde à l'esprit le 7ème pilier du Socle commun: l'acquisition par les élèves des compétences d'autonomie et d'initiative....

Pour André Giordan l'autonomie n'a rien d'un quelconque « laissez-faire », d'une pseudo « liberté » ou « indépendance » accordés à l'élève dans le cadre de la classe ou du CDI: il ne suffit pas que l'élève vienne travailler seul au CDI pour être autonome!... Au contraire, l'autonomie renvoie à l'intériorisation par l'apprenant de règles, qui s'inscrivent dans un projet éducatif global et original...

L'autonomie dans les apprentissages se décompose donc concrètement en deux objectifs à atteindre:

apprendre l'autonomie tout d'abord, afin de pouvoir *apprendre par l'autonomie*...

L'autonomie, au CDI comme ailleurs, ne se décrète pas, n'est pas innée, mais s'élabore pour chacun en organisant la régulation de son processus d'apprentissage: apprendre à apprendre, voilà la clé...

Oui, mais apprendre est pour André Giordan tout sauf une activité simple... alors imaginons un peu ce qu'il en est d'apprendre à apprendre !... Lorsque l'on parle d'apprentissage, on se réfère traditionnellement à l'un des grands

modèles « canoniques »: cognitiviste (modèle transmissif du cours magistral), behavioriste (importance de la répétition et du conditionnement), constructiviste (l'apprenant construit ses apprentissages) ou socio-constructiviste (importance de la médiation des autres dans la construction de ses connaissances). Chacune de ces théories de l'apprentissage trouve sa place dans la grande diversité des situations concrètes, mais aucune ne permet à elle seule de rendre compte du processus d'apprentissage ni ne permet de donner à l'enseignant de terrain « la » recette... Tout l'art de l'enseignant, selon A. Giordan, est justement dans le savant dosage à des proportions bien senties de ces différents modèles. Mais il est surtout dans le fait de ne jamais oublier qu'avant de construire des apprentissages, il est nécessaire et incontournable de **déconstruire** des idées fausses, des conceptions erronées et des préjugés qui bloquent l'émergence de la connaissance.

Chaque élève arrive en classe ou au CDI avec ses conceptions dont nous devons tenir compte, car parmi toutes les informations distillées il ne retiendra que celles qui sont inconsciemment attendues, parce qu'elles s'inscrivent dans sa propre conviction, lui font plaisir, le touchent ou l'accrochent, le confortent dans sa position. Les informations sont filtrées et interprétées plus qu'elles ne sont assimilées et organisées... Apprendre devient donc pour l'élève essentiellement une **re-formulation** de la connaissance (mais avec ses mots...!) autant qu'une **trans-formation** de ses idées (réorganisation de son système de conceptions et de raisonnement): car **on n'apprend à la fois à partir et contre ses représentations...**

Et c'est parce que cette transformation de la pensée se fait grâce à de multiples facteurs et que l'environnement extérieur y joue un rôle important (ce qu'A. Giordan appelle apprendre par **allostérie**) que l'enseignant y trouve toute sa place: mise en scène du savoir, connaissance des représentations des apprenants pour mieux bousculer ce qu'elles ont d'erroné, travail sur l'espace (utilisation des studios, petits espaces favorisant le travail de groupe) et sur les différentes pédagogies qu'on peut y pratiquer....

Bref (pour le transcrire en verbes d'action): étonner, interpeller, questionner, aider à « faire des liens »; mettre en place l'environnement propice aux apprentissages, faciliter les échanges et le travail par projets: voilà quelles devraient être les missions du professeur en général et celles du professeur documentaliste en particulier! Nos idées bousculées après cet argumentaire éloquent (on n'apprend décidément que contre ses représentations...), André Giordan nous laisse, la plage de questions passées, à nos réflexions comme à notre envie d'agir. La tâche est grande et il ne faut pas pour s'illusionner: il s'agit d'un travail collectif et à long terme de changement de culture scolaire, pour **transmettre à la fin à l'élève une passion: celle d'apprendre.**

La construction de l'autonomie en actions : témoignages et réflexions

Cathy Rigal, professeur documentaliste, accompagnée d'un professeur de lettres et de deux lycéens, a présenté l'expérimentation en cours au Collège Lycée expérimental à pédagogie Freinet (CLEF) de La Ciotat.

L'autonomie dans les apprentissages au CLEF de La Ciotat

Depuis septembre 2008, 3 classes à pédagogie Freinet existent au collège Jean Jaurès (6^e et 5^e) et au lycée Lumière (2nde) à La Ciotat : c'est le CLEF, projet construit depuis 3 ans par deux jeunes professeurs, Marion Pontgelard (Lettres) et Jean Noël Manouba (Mathématiques).

Une équipe de 18 enseignants du secondaire les ont rejoints au fil des années pour suivre ensemble des stages de pédagogie Freinet organisés par l'Institut Coopératif de l'École Moderne.

Avec l'ouverture des 3 classes en inclusion dans 2 éta-

blissements traditionnels, l'équipe doit appliquer la pédagogie Freinet dans un contexte plus compliqué que prévu (notre rêve : un établissement public CLEF à part) et plus rapide que prévu (suite à la volonté du Recteur, M. de Gaudemar).

Mais avec l'aide des agents des 2 établissements, le soutien des 2 chefs d'établissements et des enseignants de l'ICEM, la bienveillance de certains collègues et les encouragements des parents d'élèves, nous avons pu mettre en place des emplois du temps différents pour nos classes pour une autre pédagogie!



Exemple: l'emploi du temps de la classe de seconde

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00	Sc. Physiques E SVT E	EPS		Français E	Mathématiques E
9h00	Sc. Physiques SVT	EPS	Histoire-Géographie E	Français	Mathématiques
10h00	Sc. Physiques SVT	Anglais gp 1 LV1	Histoire-Géographie	Français	Mathématiques
11h00	Sc. Physiques	Espagnol LV2 Italien LV2	Histoire-Géographie	Anglais gp 1 LV1 Anglais gp 2 LV1	Espagnol LV2 Italien LV2
12h00					
13h00	TI	Ateliers		TI	Ateliers
14h00	TI	Ateliers		TI	Ateliers
15h00	Conseil	TI		Projets	OPTIONS ISI SES
16h00		TI		Projets	OPTIONS ISI SES
17h00					

Deux moments forts d'autonomie au CLEF pour les élèves :

Les temps de l'autonomie dans les classes du CLEF se déclinent sous plusieurs formes, en voici 2 particuliers :

Le conseil de coopérative (1h chaque lundi) :

C'est le temps consacré à la régulation de la vie de classe et de l'établissement; c'est aussi le temps d'expression de désirs, de projets et un temps de discussion autour de ces projets; c'est enfin un temps de débats et de prise de décisions.

Objectifs : gérer l'organisation matérielle, choisir des ateliers et projets en lien avec les enseignements, élaborer les règles de vie et gérer les conflits.

Fonctionnement : tout au long de la semaine, une boîte aux lettres est à la disposition des élèves qui signent et déposent leurs propositions, leurs doléances, leurs satisfactions ou autre information à transmettre au groupe.

Ces communications sont traitées au cours du conseil de coopérative.

Le déroulement est assuré par les élèves eux-mêmes avec une répartition tournante des tâches : président de séance, secrétaire, gardien de la parole et gardien du temps. Les professeurs principaux y assistent mais d'autres professeurs aussi. Le cahier du conseil de coopérative est la trace des prises de décisions suite aux messages.

C'est un beau moment de pratique citoyenne !

Le travail individualisé (TI) :

Les élèves ont 6 heures de TI par semaine à savoir 3 séances de 2 heures.

Chaque séance est encadrée en général par 2 enseignants. Ce ne sont pas les mêmes enseignants à chaque séance mais on a essayé dans la mesure du possible de mettre un enseignant à dominante « scientifique » avec un enseignant à dominante « littéraire »

En début de quinzaine, chaque élève remplit son plan de travail en fonction de son contrat minimum (c'est à dire des activités qui lui sont obligatoirement imposées).

Les objectifs du plan de travail sont, pour l'élève, d'acquiescer l'autonomie, la gestion du temps et l'organisation. L'idéal est de parvenir à faire un contrat individualisé pour chaque élève en fonction de ses besoins, de sa vitesse de travail... etc. mais au début, comme nous ne connaissions pas les élèves, ils ont tous eu le même contrat. Chaque élève a un professeur référent qui fait le point avec lui sur le plan de travail réalisé dans la quinzaine : c'est ce professeur qui, en discutant avec l'élève des difficultés rencontrées ou des réussites, va individualiser le contrat en faisant chacun un commentaire écrit à la fin du plan de travail. Les parents peuvent donc suivre le TI de leur enfant grâce à ces bilans.

Les activités sont de 4 types :

1-Les activités imposées : tous les élèves doivent faire

le même travail durant la quinzaine (NB : mais c'est eux qui choisissent le moment !)

exemple : lire un texte et répondre à des questions

2-Les fiches de TI : l'élève doit travailler sur X fiches d'un fichier auto correctif; ce sont souvent des exercices d'entraînement ou de remédiation.

3-Les activités à choix multiples : l'élève choisit une activité parmi un panel proposé par l'enseignant d'une discipline

Exemple : lire une petite nouvelle en Anglais.

Ces activités peuvent être le lien avec la séquence disciplinaire.

Exemple : des élèves ont choisi de travailler sur la séquence d'Histoire sur la mythologie... ils ont fait des compte rendus de lecture de fictions, des études de cartes, des arbres généalogiques sur les dieux et des réalisations en Arts Plastiques.

4- Les activités libres : ce sont les activités que l'élève choisit entièrement de faire et c'est ce qu'il fait en plus!

Fonctionnement :

Au lycée, les élèves disposent d'une salle TI avec les classeurs de fiches pour chaque discipline (dont les Sciences de l'Information et de la communication), des livres documentaires en lien avec les thèmes des projets et ateliers, des usuels, des fictions, des revues et un ordinateur avec connexion Internet.

Au collège, les élèves ont les classeurs de TI et les ressources dans leur salle de classe attirée.

Des bannettes (1 par discipline) sont placées dans les salles pour recueillir les fiches effectuées par les élèves... à charge pour les professeurs de les traiter ensuite!

Le TI est un espace où le travail autonome de l'élève est préservé. Des réalisations faites en TI peuvent être exposées lors de la journée bilan (avant chaque période de vacances, les 3 classes se rencontrent dans l'un des 2 établissements pour se présenter les « travaux dont ils sont fiers » aux autres élèves et aux parents.

La 1ère présentation est visible sur le site <http://www.actulaciotat-toutvisuel.fr> rubrique Actualité La Ciotat.

Vers une autonomie citoyenne :

Cette autonomie des élèves, désormais acquise au fil des mois, se traduit tout naturellement dans les autres moments de leur vie d'élève :

Exemples :

- Un élève de 5° a contacté Jacques Lambert, un ancien élève de Célestin Freinet, pour venir rencontrer les « collégiens Freinet » afin d'être interviewé. Nous avons assisté à un moment d'échanges particulièrement émouvant. L'élève a préparé l'interview pendant le TI et en fera le compte rendu.
- Une élève de 6°, dans le cadre du Projet Environnement, a téléphoné au service Cadre de de la ville de La Ciotat pour obtenir un container jaune pour trier le papier au collège. La personne contactée lui a répondu de façon peu aimable : l'élève en TI a écrit

une lettre au Maire pour lui signaler sa déception! Mais une dame de l'Agglo lui a répondu aimablement et lui a fait livrer le container demandé : l'élève lui a envoyé une lettre de remerciements écrite en TI.

Cette autonomie dans les apprentissages en fait des citoyens particulièrement actifs au quotidien.

Et la prof doc au CLEF ?

Je suis sur tous les fronts : Conseil de coopérative, TI, Ateliers, Projets, travaux de recherche et demande d'informations.... Etant donné que j'ai créé mes fiches de TI et mon référentiel de compétences en Sciences de l'information, que je travaille en binôme avec les professeurs de discipline (TI, ateliers et projets) je suis un professeur à part entière pour tous avec une spécificité de « personne ressources » pour les élèves, les collègues et les parents. La réactivité à avoir pour les ressources (les thématiques des ateliers changent tous les 15 jours pour les 3 classes) et pour les demandes particulières (ex : un élève de 6^e veut faire un exposé sur l'espéranto) m'a conduite à négocier un gros dépôt non seulement avec la Bibliothèque Municipale mais aussi avec les centres de documentation spécialisés. Au fil des mois, je me rends compte aussi que je sers d' « interface d'informations sur le CLEF » entre l'équipe et les personnes intéressées. J'ai reçu ainsi des mails d'une jeune documentaliste de l'Oise qui voulait savoir comment je travaillais avec cette pédagogie active.

Mais dans cette expérimentation se pose aussi le problème du statut de la professeur documentaliste : certes pas en terme de reconnaissance mais en terme d'horaires car cette année je fais 30h + tout le reste (TI, ateliers, projets etc...). J'ai donc demandé à être sur les mêmes horaires que mes collègues de discipline qui dans ce projet tournent à 26 heures vu qu'ils sont à 2 ou 3 les après-midis avec le groupe classe. A suivre!

Qu'en est-il de l'avenir du CLEF?

Monsieur le Recteur a accepté pour septembre 2009 l'ouverture d'une 4^e et d'une 1^{ère} (avec les 3 filières). Les parents sont heureux d'avoir des « ados qui sont épanouis et désireux d'apprendre » et nos élèves « sont bien dans leurs baskets dans ces classes différentes ».

Et les professeurs du CLEF?

En ce moment, les membres de l'équipe doivent se positionner sur leur réengagement ou non pour l'année prochaine... Certes le plus gros est fait cette année avec la mise en place d'emplois du temps différents, l'inclusion dans 2 établissements, la pratique de la pédagogie active, une autre approche de l'évaluation (avec la semaine et la journée bilan, les référentiels de compétences) et un travail vraiment en équipe. Mais la charge de travail plus lourde, le poids des décisions collégiales, la perte de certains repères et le regard ironique de certains collègues du « traditionnel » font hésiter 2 collègues de l'équipe.

Quant à moi, je privilégie « les moments de pur bonheur » : par exemple l'atelier philo avec les 6^e, la rencontre avec Jacques Lambert, l'atelier SVT-Lettres sur les émotions avec les élèves de seconde etc... et je me réengage pour l'année suivante!

Pour conclure je dirai à la façon de Musset :

« On tâtonne souvent au CLEF, on est souvent épuisé et souvent désespéré; mais on expérimente le CLEF et quand on est sur le bord de sa tombe, on se retourne pour regarder en arrière et on se dit : « j'ai tâtonné souvent, je me suis trompé quelques fois mais j'ai expérimenté le CLEF. C'est moi qui ai vécu et non pas un être factice créé par mon orgueil et mon ennui ».

Cathy Rigal,
professeur documentaliste au CLEF de La Ciotat

N° de la quinzaine	Temps dans la quinzaine	Lundi	Vendredi	Lundi	Mardi	Vendredi
Revenir sur chaque cours	6 fois 30 mn	Anglais : Histoire : élec SVT	Maths : Français	Anglais : Histoire : élec SVT	Tulle : Agglo : An/Religion/Arts	Maths / Français
Lire (Anglais)	30 mn.					
Lire (un article de revue, un roman, film, etc...)	1 heure					
3 créer/s'exprimer						
1 écouter en anglais	10 mn.					
8 entraîner minimum						
2 Mémoriser						
Réaliser						
Autres propositions						
Bilan élève						
Bilan professeur						
Bilan parent						

A chaque début de TI, j'écris les matières que je dois revoir et le temps que je compte y passer...

On peut continuer une lecture sur plusieurs jours ou faire plusieurs lectures plus courtes.

Dans la quinzaine : 3 activités à répartir (éviter deux jours d'affilé au cas où une activité ne soit pas terminée...) Mettre matière et numéro de la fiche (s'il y en a une).

1 en orthographe par quinzaine minimum + 1 au choix

Un exemple de plan de travail T1 pour la classe de 6ème



Christine Montuori, auteure d'une thèse en sciences de l'éducation sur « Outils informatiques et processus d'autonomisation. Une étude dans l'enseignement secondaire tertiaire. » nous a présenté les aspects de sa recherche concernant le « processus d'autonomisation »

Le processus d'autonomisation

La question de l'autonomie des élèves est depuis plusieurs années, devenue une question récurrente dans l'enseignement. Elle se décline très souvent comme une finalité dans de nombreux cursus professionnels avec des formulations telles que "à l'issue de cette formation, l'élève sera capable de réaliser en autonomie...". Elle est aussi présentée comme une des conditions de l'activité des élèves, dès lors que certains énoncés de tâches mentionnent : "les élèves réaliseront en autonomie... et avec une maîtrise des TIC ». "Objectif d'enseignement", "finalité de cursus", "visées éducatives", "conditions d'activité", attestent de l'aspect fourre-tout du concept d'autonomie. Elle devient pour les enseignants, un élément important de réflexion à prendre en compte dans leur travail sans pour autant savoir très bien le définir, le cerner et encore moins le mettre en œuvre.

Pour certains, dès lors que l'élève agit seul, il est dit autonome, pour d'autres encore, l'autonomie est une sorte d'utopie à éviter dans l'enseignement, pour d'autres enfin, c'est uniquement "autour" et "avec" les autres qu'elle se construira. L'enseignant essaiera de trouver une combinaison entre accompagnement et (ou) indépendance, guidage de l'action ou non. Plusieurs interrogations surgissent aujourd'hui : est-ce simplement l'usage de ces outils qui va rendre les élèves plus autonomes ? Est-ce plutôt une organisation didactique particulière ?

Pour l'ensemble de ces interrogations, nous avons préféré au concept d'autonomie celui de "processus d'autonomisation" qui semble correspondre davantage à l'état des pratiques dans l'enseignement. De la racine latine "procesys", le processus induit bien ce que nous recherchons dans l'enseignement c'est-à-dire un phénomène de progression : "un ensemble ordonné d'enchaînements, de faits qui répond à un certain schéma et aboutit à un résultat déterminé". Ces processus ne sont jamais achevés, ils sont sans cesse relancés et à relancer.

Il est pertinent de regarder comment l'enseignant documentaliste peut organiser des enseignements susceptibles d'engager des élèves non pas dans "un" mais dans "des" processus d'autonomisation. Avant d'arriver à maîtriser l'usage des outils informatiques il est utile, voire nécessaire, de "frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui" (Montaigne, 1595). En effet, nous pourrions constater que la réalisation de "tâches communes" peut épanouir ces processus. Au-delà des visées professionnelles dans le secondaire, on voit s'affirmer des objectifs éducatifs ne se limitant pas uniquement à la formation des professionnels mais également à l'éducation des citoyens notamment au travers de l'usage des outils informatiques sur

"l'agir ensemble". Ainsi, un objet nouveau dans le système éducatif est lié non pas à l'objet lui-même mais à une contextualisation du sujet à l'objet, de son appropriation sociale.

Trois questions déterminantes :

- pourquoi l'acquisition de l'autonomie est-elle importante ?
- pourquoi penser que l'usage des outils informatiques peut la faciliter ?
- en quoi est-ce des "processus" qui peuvent être enseignés et comment ?

À l'aide de trois indicateurs, on cherchera à montrer à partir de vidéos, la difficulté de tendre vers une définition satisfaisante du concept d'autonomie :

- l'intégration de règles,
- l'indépendance-dépendance
- la créativité,

Il s'agira de présenter une expérimentation décrivant une alternative entre deux organisations didactiques d'un enseignant en gestion rencontrant les contraintes curriculaires liées aux processus d'autonomisation. Des solutions émergeront comme, par exemple, celles qui sont basées sur la dévolution. Il s'agit de faire évoluer et de préparer les changements latents du métier de l'enseignant face à la place prépondérante des outils informatiques dans une "ère didactique, technologique, éternellement mouvante" (Mallet, 1998, p. 52). La conclusion pourra esquisser le profil de l'enseignant de demain à la rencontre de processus d'autonomisation avec l'usage des outils informatiques. Cette communication ne prétend pas présenter une modélisation des processus d'autonomisation mais porte sur le vaste chantier qui suscite bien des interrogations au niveau de la place de l'autonomisation dans des pratiques sociales, interrogations concernant la symbiose entre développement des processus et usage des outils informatiques.

Christine Montuori

Docteur en Sciences de l'Éducation



SITUATION DES POSTES DE PROFESSEURS DOCUMENTALISTES AU 1ER SEPTEMBRE 2008 DANS L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

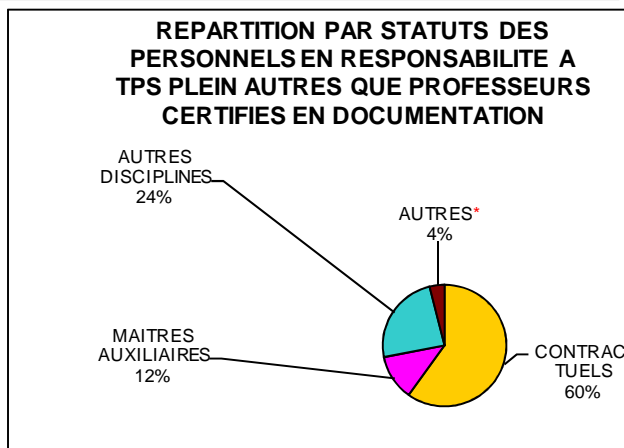
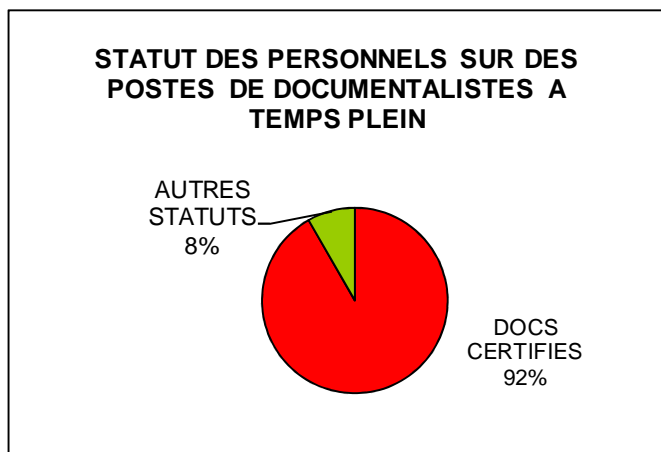
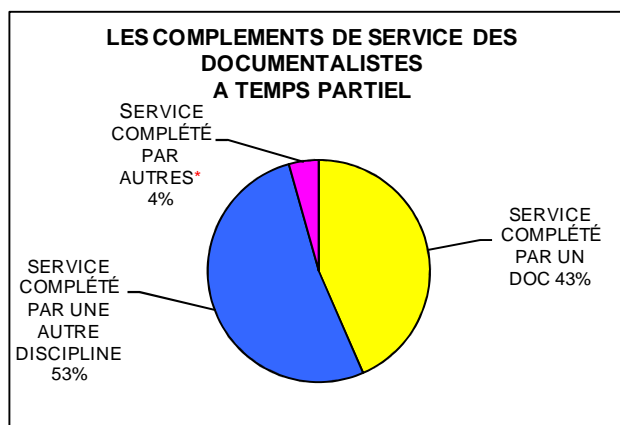
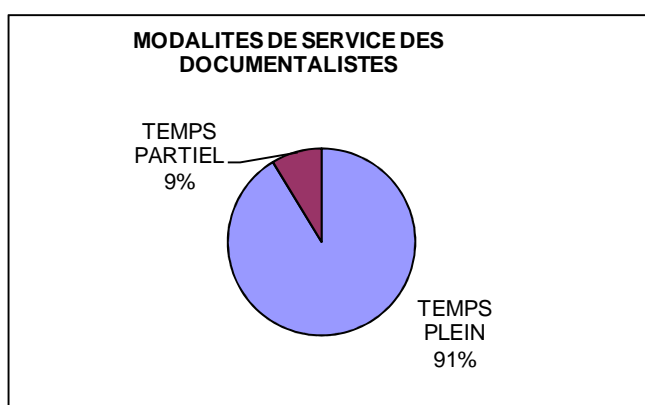
L'enquête sur les postes de professeurs documentalistes a été envoyée par la FADBEN Aix-Marseille à tous les documentalistes ressources de l'académie.

Les questions posées portaient sur :

- le nombre de postes de documentalistes
- le temps de service (temps plein ou partiel)
- les personnes en responsabilité dans les CDI, n'ayant pas le statut de certifiés en documentation
- les compléments de service des documentalistes à temps partiel (statut et discipline des «complétants»)

Sur 14 bassins, il y a eu 13 réponses. Cela concerne un total de 330 postes de professeurs documentalistes.

Voici une synthèse de la situation :



Autres disciplines : Philosophie, Lettres, Histoire Géographie, Espagnol, Sciences de la Vie et de la Terre, Allemand.

*Autres * : Contrat d'Aide à l'Emploi, Assistants d'Education, Contrats Avenir*



Une nouvelle enquête sera lancée à la rentrée.

Pensez à la compléter et n'hésitez pas à faire remonter vos impressions en utilisant l'adresse académique :

fadben.aixmarseille@free.fr

Les actions en cours

Construction et restructuration des CDI

Suite à certains problèmes rencontrés lors de la rénovation de CDI de lycées les années passées (plans non fonctionnels, difficultés à discuter avec les décideurs...), l'ADBEN Aix-Marseille et l'ADBEN Nice ont sollicité auprès du Conseil Régional une rencontre afin de proposer leur expertise et la mise en place d'une collaboration.

Notre demande a été favorablement reçue. C'est ainsi que depuis le mois de juillet 2008, un petit groupe issu des ADBEN Aix-Marseille et Nice travaille, de conserve avec les représentants de la région PACA, sur une relecture du cahier des charges supervisant la construction et la restructuration des CDI.

Cela a permis d'apporter notre avis de professionnels et faire contre-point aux conceptions, parfois erronées, qui ont cours quant au lieu CDI, à son fonctionnement, aux pratiques et aux condi-

tions de travail des professeurs documentalistes.

Forts de ces échanges constructifs, nous avons étendu cette démarche aux conseils généraux des 4 départements de notre académie. Des rencontres ont eu lieu avec responsables des CG 13 et 84. Elles se sont également déroulées dans de très bonnes conditions. Les CG 04 et 05 semblent plus réticents. L'ADBEN Aix-Marseille a adressé un courrier au Recteur M. de Gaudemar pour l'informer de nos travaux, ce qui nous ouvrira peut-être des portes.

Notre démarche locale a également créé une émulation sur le plan national puisque lors du Comité directeur de janvier 2009, de nombreux bureaux académiques ont exprimé leur volonté de mener le même type d'action. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des discussions et des décisions.

A bas les stéréotypes



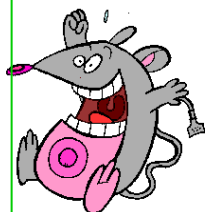
Peut-être que vous n'êtes pas abonnés aux listes de diffusion nationales, peut-être que vous avez décidé de ne plus regarder la télé, alors vous avez manqué quelques répliques qui montrent combien loin de la reconnaissance attendue, notre profession est toujours en butte à des représentations erronées véhiculées par les médias et même par notre ministre!!.

Sur TF1, un reportage sur l'hôpital psychiatrique de la Verrière dont vous apprécierez la conclusion : « **Certains d'entre eux [parmi les enseignants en souffrance] suivront une formation de documentalistes... Finie la classe!** »

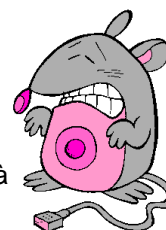
<http://videos.tf1.fr/jt-20h/malades-d-enseigner-4404115.html>

Sur France 2, *Mots croisés*, émission à laquelle était invitée M. Darcos, vous serez attentifs à la 17ème minute : « **y aurait-il un bibliothécaire de plus ou un surveillant de plus qu'est-ce qui garantit que les faits dont je parle ne se produiraient pas** »

http://info.francetelevisions.fr/video-info/player_html/index-fr.php?id-video=&chaîne=&id-categorie=EMISSIONS_MOTS_CROISES&ids=



Perplexité, colère, tristesse... même notre ministre ne sait pas que nous existons... Lorsque l'ignorance atteint les sommets de l'Etat, il ne nous reste plus que l'humour et le combat. Nous traiter de bibliothécaire n'a rien d'injurieux (c'est bien moins grave que d'oublier d'inviter la Reine d'Angleterre !); mais cela ne fait que renforcer l'importance d'une association telle que la nôtre qui se bat pour la défense de notre profession et une formation pour tous les élèves.



L'ADBEN Aix-Marseille à votre écoute

Nos souhaiterions que *l'ADBEN infos* soit un organe à la fois d'information et de communication. C'est pourquoi nous aimerions avoir votre avis sur son contenu et sur les actions menées par le bureau académique.

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques, vos critiques, vos suggestions, vos réflexions, vos revendications.

Pour cela, utilisez la boîte mél : fadben.aixmarseille@free.fr